



29 octobre 2015

**Objet : Plan d'action gouvernemental sur les hydrocarbures**

A qui de droit,

J'inscris ce court mémoire au nom la Gros Morne Co-operating Association et son conseil d'administration dans le contexte des consultations sur les hydrocarbures au Québec.

A titre d'information, sachez que notre organisation en est une à but non-lucratif, située sur la côte ouest de Terre-Neuve, plus particulièrement à Rocky Harbour, au cœur du parc national de Gros Morne, site du Patrimoine mondial de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture). Notre conseil d'administration, composé de gens des communautés et des milieux du tourisme, des affaires, des pêches, de l'éducation et de la science, a comme priorités la protection du site UNESCO, le développement économique et environnemental durable dans la région.

C'est donc en qualité de "voisin d'en face" que je vous fais parvenir ce mémoire. Pour nous, et j'espère aussi pour vous, le golfe du Saint-Laurent est un milieu unique et surtout partagé. Les inquiétudes que nous avons envers le développement possible, donc forages, dans le golfe, tant au niveau des Îles de la Madeleine, d'Anticosti, que celui du secteur Old Harry, reposent sur les points suivants :

- 1) Déversements lors des phases exploratoires. Nous savons que les courants du golfe fonctionnent en sens inverse des aiguilles d'une montre, donc, un déversement de pétrole, en provenance du secteur québécois, affectera nos côtes avec des conséquences désastreuses pour les pêches et le tourisme, sans parler des communautés côtières.
- 2) Le fait que Terre-Neuve n'a aucun centre pour des mesures d'urgence ou même ne planifie pas d'en avoir, pour contrer un déversement futur, nous rend très inquiets.
- 3) Présentement, nous comprenons que \$1 milliard est la garantie exigée pour contrer les coûts d'un déversement éventuel dans le golfe. Ceci nous apparaît

inadéquat, voir même insuffisant, considérant les communautés de Terre-Neuve et Labrador touchant le golfe, du tourisme et des pêches.

- 4) Comme il a déjà été mentionné lors de plusieurs études, les provinces manquent de données scientifiques pour le golfe. Pour être plus direct, nous avons plusieurs lacunes à combler, avant de s'aventurer dans un tel projet.

Pour tous les intervenants au dossier, le golfe est un sanctuaire marin complexe, indépendamment des lignes tracées sur une carte pour diviser ce plan d'eau entre les provinces.

- 5) Certains proposent un moratoire dans l'ensemble du golfe. Ce temps de repos nous apparaît sage, car il donnera aux différents intervenants, soit les 5 provinces, le gouvernement fédéral et les Premières Nations, le temps de bien analyser ensemble, les conséquences, les données scientifiques et les avantages, pour tout le golfe. Donc, nous proposons que c'est par le truchement d'une évaluation inter-provinciale, indépendante, stratégique et exhaustive, que cette analyse doit se faire.

Il va sans dire, qu'il est important de spécifier et de comprendre, que cette étude inter-provinciale se fera bien certainement en respectant les territoires de chacune des provinces. Nous parlons donc, de tout simplement regarder le golfe, en même temps et surtout ensemble, pour y échanger des données, afin de mieux le gérer. En somme, en avoir une *vision globale*.

En terminant, je tiens à souligner que ce mémoire vous est envoyé avec tout le respect que nous devons au Québec en vertu de ses juridictions et que notre intervention doit être vue comme suggestion d'un partenariat futur envers le partage des connaissances scientifiques pour le golfe du Saint-Laurent.

En vous remerciant pour l'attention portée.

Bien à vous,

Raymond Cusson  
Président

████████████████████

NB) Prière de confirmer la réception de ce mémoire.